



Agence régionale de mise en valeur
des forêts privées de la Chaudière

Communiqué
Pour diffusion immédiate

DÉVELOPPEMENT D'UN OUTIL DE DÉMONSTRATION POUR LA GESTION INTÉGRÉE FORÊT-FAUNE EN FORÊT PRIVÉE

Thetford Mines, le 24 août 2011 – L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière est fière de contribuer à la gestion forêt-faune en Chaudière-Appalaches. Grâce à la contribution financière de la *Fondation de la faune du Québec* et du *Ministère des Ressources naturelles et de la Faune* dans le cadre du *Programme de gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier*, l'Agence développera cet automne un outil qui visera à illustrer les avantages individuels et collectifs d'une gestion intégrée à l'échelle du sous-bassin versant.

En forêt privée, l'aménagement forestier est généralement ponctuel, c'est-à-dire à l'échelle de petites propriétés privées. Par contre, les espèces fauniques ont souvent des besoins en habitat qui dépassent largement les limites de propriétés. Une vision à plus grande échelle permet alors de planifier des aménagements qui prennent davantage en considération ces besoins, tout en favorisant la préservation de la biodiversité et des ressources en eau. La gestion à l'échelle du sous-bassin versant est idéale dans ce contexte puisqu'elle permet de poser un regard, à la fois global et local, sur le territoire.

En 2010, lors d'un projet de *Gestion intégrée à l'échelle du sous-bassin versant*, l'Agence a réalisé le portrait du bassin versant de la rivière du Cinq. À partir des données ainsi recueillies, l'Agence aspire maintenant à colliger l'ensemble de ces informations dans un outil informatique globalisant. L'outil en question, véritable prototype, permettra d'obtenir une vue d'ensemble du territoire, en particulier lors de la confection de plans d'aménagement forêt-faune. Il pourra par la suite servir de modèle pour la mise en œuvre en forêt privée de la gestion intégrée par sous-bassin versant.

Dans cette optique, les citoyens, les organismes fauniques, les gestionnaires du territoire, en somme, tous les intervenants concernés par le bassin versant de la rivière du Cinq, seront interpellés au courant de l'automne afin d'identifier les objectifs et les enjeux fauniques propres à ce territoire.

L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière est fondée sur un partenariat constitué des propriétaires de boisés privés, des industriels forestiers, des représentants du monde municipal et du MRNF. *Dans le cadre de ce projet d'envergure, les municipalités concernées, soit East Broughton, Sacré-Cœur-de-Jésus, St-Frédéric, Tring-Jonction, St-Victor, St-Pierre-de-Broughton, St-Séverin et St-Jules font partie des partenaires de première ligne. On compte aussi le Ministère de l'Agriculture, des*

Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ Chaudière-Appalaches), Canards Illimités Canada, l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce (APBB), le Groupement forestier Chaudière, l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches, le Club des ornithologues de la région de l'Amiante (CORA), le Regroupement des chasseurs et pêcheurs de la MRC de l'Amiante (RCPA), la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs (FQCP), le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) ainsi que les MRC des Appalaches et Robert-Cliche.

- 30 -

Source et information : Pascale Forget, biologiste, M.Sc.F.
Responsable multiressources
Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière
Téléphone : 418-423-3121, poste 2
Courriel : pforget@arfpc.ca